

Rapport d'activités sur le projet réalisé:

La SAUVEGARDE et la MISE en VALEUR de la TOUR SAINT MARTIN et de sa CHAPELLE

Cette restauration présentait un triple intérêt :

- **protection du patrimoine architectural local,**
- **conservation et animation du tissu économique et social de la commune et**
- **l'implantation d'un lieu de vie supplémentaire dans le village.**

➤ Présentation des bâtiments restaurés



◀ L'ensemble des bâtiments restaurés se compose d'une tour médiévale (11^{ème}/12^{ème} siècle) et des ruines d'une chapelle plus moderne (19^{ème} siècle) sise sous les vestiges d'une plus ancienne (11^{ème} siècle).

Les 2 édifices "ruinés" ont été consolidés, stabilisés de manière pérenne (en utilisant les matériaux "in situ", (sans démolition ni reconstruction), bref transformées pour proposer un bel exemple d'architecture médiévale **en tant que lieu de mémoire, but de promenade, et espace d'activités culturelles** (*musique, théâtre, contes, conférences, cinéma en plein air...*) **en bref, lui redonner vie:**

Objectif principal de la commune, atteint et inauguré le samedi 3 août 2019 ▶



➤ Objectifs spécifiques et Bilan du projet

1. Transmission aux générations futures d'un patrimoine architectural dans un meilleur état et fonctionnel.



L'aspect "dangereux" des ruines du fait de la grande instabilité des murs a été donc pris en compte et a été résolu:

- La tour est agrémentée d'une échelle (sécurisée) menant au sommet,
- La chapelle est à ciel ouvert, et peut recevoir une scène et un public, assis ou debout.
- Le sol a été drainé et un gabion (*rangement des pierres "in situ" réutilisées dans une ligne en treillis soudé*) a été construit pour sécuriser l'esplanade.



Sur le plan environnemental: Pour le respect de l'environnement, la diminution des impacts et l'intégration paysagère, les travaux de maçonnerie ont été confiés à une entreprise spécialisée capable de travailler des vestiges historiques précieux avec des méthodes traditionnelles (chaux, maçonnerie de pierre...).

2. Lieu de promenades et parcours sportifs:



La mise en valeur du site a entraîné:

- la restauration de l'ancien accès historique conduisant au cœur du village;
- la reconstruction du pont enjambant le cours d'eau, l'Ivoire (à l'aide de matériaux écologiques, le mélèze);



- l'enrichissement culturel de l'espace naturel communal, "Claude Barelier", situé juste en dessous du site, à la fois jardin communal, verger conservatoire d'essences anciennes et implantation d'hôtel à abeilles sauvages, par l'implantation de panneaux explicatifs.



Sur le plan touristique, ce projet s'inscrit pleinement dans une démarche d'économie durable visant à développer le tourisme hors "Gorges du Verdon" et "Stations du Haut Verdon", par la mise en valeur des paysages et la préservation du patrimoine naturel et culturel.

Sur le plan spécifique du tourisme sportif, il correspond parfaitement au concept de développement de l'itinérance (support d'un tourisme découverte et de rencontre avec le territoire) grâce à la présence sur la commune de nombreux sentiers de randonnée pédestre, dont le GR de pays « Grande Traversée des Préalpes » et de boucles cyclo-touristiques des Alpes de Haute Provence, sur un territoire particulièrement adapté à la pratique du cyclotourisme.

3. Espace d'activités culturelles

Voulant y créer des événements (*Concerts ou récitals, prestations de conteurs, théâtre, voire cinéma de plein air*), la commune a contacté divers acteurs régionaux tels que l'Association Art et Culture Fabri de Peiresc, le Parc Naturel Régional du Verdon, la Fondation du Patrimoine ainsi que la Bibliothèque Départementale. Ces derniers dès le jour de l'inauguration ont été fort intéressés ce qui se concrétisa par un premier concert, le 04 août 2019 :

Concert du Quartette de violons DRAILLES dans le nouveau théâtre de verdure: *Les quatre musiciens se sont inspirés des musiques des violoneux alpins... rigodons, scottishs, mazurkas, polkas... et tout cela s'est terminé par quelques danses.*



D'autres événements culturels sont déjà programmés pour la saison estivale 2020:

<i>Musique et Traditions</i>	Musiques et animations lors du " Festival des Musiques Francophones d'Outre-Mer", organisé par l'association commune de "St André les Alpes-Allons".
<i>Art et Environnement</i>	Présentation originale avec support informatique sur le thème: " <i>L'Environnement a-t-il une influence sur l'Homme et réciproquement ?</i> " par une artiste québécoise, Andrée Boulanger (L'artiste de "courant artistique minimaliste" propose une approche de l'art portée sur la réflexion à travers un travail personnel basé sur l'installation, la performance et la sculpture).
<i>Musique Rock n Roll</i>	Soirée spectacle à la mémoire de Johny Halliday proposée et animée par un spécialiste du répertoire de Johny Halliday et dont l'idée est " <i>d'honorer sa mémoire, de faire vivre ses chansons et de faire plaisir aux fans</i> ".

➤ Retombées positives pour la commune

En outre, il faut souligner que la réalisation de ce projet a également permis:

- La rédaction d'une étude historique conduite par une historienne et médiatrice du patrimoine qui a été diffusé gratuitement à toute la population.
- Une étude archéologique, effectuée par le service archéologique du département des Alpes de Haute Provence.
- L'implication progressive des habitants du village qui ont été de plus en plus motivés par l'intérêt que portaient des spécialistes sur le patrimoine du village.
- Le projet d'enrichir le sentier de randonnée (régional - PMR) sur l'ancien chemin encore cadastré par des panneaux explicatifs.
- La valorisation du patrimoine régional par l'intermédiaire de divers moyens de communication:
 - échanges directs ou manuscrits en direction de la Communauté de Communes, le Parc Naturel Régional du Verdon, le journal la Provence, Verdon Info et le tissu associatif (association Art et Culture Fabri de Peiresc);
 - articles sur le site internet de la Commune (<http://allons-alpes-haute-provence.fr/>);
 - courriers adressés aux diverses entreprises locales pour les associer en tant qu'acteurs économiques et personnes désireuses de sauvegarder le patrimoine historique local à travers l'acte de don ou autre forme;
 - repas collectifs avec les habitants et résidents de la commune.